

COMMUNE DE VERNIER

INTERPELLATION

au sens des articles 47 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

DES FÊTES, MAIS PAS POUR TOUT LE MONDE

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux,

Les médias ont relaté l'attaque de deux bus au Lignon, ainsi que le feu de détritux aux Avanchets avec des tirs d'engins pyrotechniques en direction du véhicule de pompiers et l'usage de balles en caoutchouc par la police, le soir du nouvel An.

Arrivé à la hauteur de l'arrêt Lignon-Cité, un bus a reçu des jets de pierres, faisant exploser plusieurs vitres.

Le récit des victimes est glaçant : « *Les assaillants ont attaqué l'avant du bus, puis le côté droit et l'arrière, où nous étions assises. C'était très méthodique. Il y avait une vraie intention de blesser, voire de tuer* ». Fort heureusement, le conducteur a ordonné aux passagers de se baisser et a foncé pour s'arrêter à l'arrêt suivant. Les passagers se sont réfugiés dans l'allée d'un immeuble. L'un d'eux relate : « *Nous craignons que les assaillants nous aient suivies. C'était terrifiant.* ».

Aucune arrestation n'a eu lieu !

En juillet 2023, le Conseil administratif, suivi par la majorité PS, Verts, PLR du Municipal, refusait de prendre la moindre des mesures que la droite proposait en urgence, au motif d'une politique sécuritaire parfaitement adaptée.

Les médias ont par la suite relaté les tergiversations du Département cantonal en charge de la sécurité et celui de la Commune, tous deux en mains d'élus socialistes, pour déterminer qui devait assurer la sécurité au Lignon.

Lors de l'adoption du budget 2024 en décembre 2023, le Conseil administratif insistait sur l'adéquation de la chaîne de sécurité à Vernier, notamment en regard des correspondants de nuit, dont les coûts/bénéfices sont contestés par une partie du Municipal.

Inutile de gloser davantage pour constater que la politique menée à Vernier en termes de sécurité a trouvé ses limites et que l'image de notre Commune ne cesse de se détériorer, au risque d'un effet boule de neige.

En l'état, le soussigné entend que le CA expose rapidement les moyens mis en œuvre durant les fêtes pour assurer la sécurité des habitants de Vernier.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif à

1. Exposer les moyens mis en œuvre tant cantonaux que communaux durant les fêtes 2023 pour assurer la sécurité des habitants de Vernier.
2. Indiquer combien de travailleurs sociaux hors murs, correspondants de nuit, policiers municipaux et policiers cantonaux étaient en service à Vernier durant les fêtes 2023, la journée et la nuit (effectifs et horaires) avec leur localisation, notamment le 31 décembre 2023.

Yves MAGNIN, Conseiller municipal

Vernier, le 22 janvier 2024